

LA BOITE A PC

CONDITIONS D'UTILISATION DE MES SERVICES

1. SERVICES PROPOSÉS :

- * réparation de PC fixe et portable.
- * installation de matériel informatique (ordinateur, box internet, imprimante ...).
- * récupération de fichiers sur disques en fonctionnement.
- * sauvegarde et restauration de données.
- * initiation à l'informatique et internet.

2. SERVICES NON PROPOSÉS :

- * conseil, diagnostic ou dépannage par téléphone.
- * réparation d'ordinateur Apple.
- * réparation de smartphone ou de tablette.

3. TARIFS :

Ils sont consultables sur la fiche des tarifs.

L'initiation à l'informatique et internet est facturée à l'heure.

La réparation de PC et l'installation de matériel sont facturées au forfait pour chaque ordinateur à réparer ou à installer.

Si plusieurs prestations sont nécessaires à la réparation de votre PC, par exemple changement de la batterie et réinstallation du système d'exploitation, seule la prestation la plus élevée vous sera facturée.

Mes forfaits incluent :

- le déplacement dans ma zone d'intervention pour venir chez vous.
- tout déplacement pour aller chercher le matériel utile à la réparation de votre PC.
- le temps passé à la réalisation du dépannage.
- le déplacement et le temps pour réinstaller votre PC chez vous : internet, imprimante ...

Mes forfaits n'incluent pas :

- le prix des pièces détachées et des logiciels nécessaires à la réparation.
- le supplément kilométrique si vous habitez hors de ma zone d'intervention.

4. PAIEMENT DES PRESTATIONS :

Tout travail effectué chez vous doit être payé à l'issue de la prestation.

Les dépannages réalisés en atelier sont payables au retour de votre ordinateur chez vous.

Vous pouvez me payer en chèque, en espèces ou en virement instantané.

Le matériel et les logiciels utilisés pour réparer votre PC feront l'objet d'une facturation séparée des prestations.

5. LIEU D'INTERVENTION :

Les dépannages s'effectuent à votre domicile.

Si le dépannage ne peut pas être réalisé chez vous par sa complexité ou par sa durée, l'intervention se déroule alors dans mon atelier, sans surcoût pour vous.

Si vous refusez que j'emporte votre ordinateur chez moi, vous devrez quand même me régler l'intégralité de votre facture.

Si vous préférez déposer votre PC chez moi :

- le dépôt de votre PC se fait uniquement sur rendez-vous.
- en cas de réinstallation du système d'exploitation, vous devrez réinstaller votre connexion wifi et votre imprimante vous-même.
- aucun rabais ne sera consenti sur le montant du forfait, même si c'est vous qui vous déplacez.

6. AVANT LE JOUR DU DÉPANNAGE :

Si vous le pouvez, sauvegardez vous-même vos données. Je dégage toute responsabilité en cas de perte de fichiers lors de mes interventions.

Selon le dépannage à effectuer, préparez vos mots de passe, vos clés de licence ...

Si vous voulez transférer ou récupérer des fichiers, vous devez me fournir un disque dur externe vierge sur lequel vos données seront stockées.

7. LE JOUR DU DÉPANNAGE : REPORT, ANNULATION ET PONCTUALITÉ :

Vous devez me prévenir le plus tôt possible en cas d'impossibilité d'honorer le rendez-vous fixé.

Si je me déplace jusqu'à chez vous et que vous êtes absent, le dépannage vous sera facturé, ainsi que le supplément kilométrique, si applicable.

Si vous devez déposer ou reprendre votre ordinateur chez moi, veillez à respecter l'heure du rendez-vous car si j'ai un autre rendez-vous après le vôtre, je ne vous attendrai pas.

